Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 44 (1986)

Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliographie

Répartition du revenu et développement économique[1]

Le présent essai de synthèse est l'œuvre de quatre auteurs emmenés par le professeur Jacques Lecaillon (Paris I), éminent spécialiste des problèmes de répartition du revenu national. Ses collègues, Christian Morrisson (Paris I), Dimitri Germidis (Paris X) ainsi que M. Felix Paukert, haut fonctionnaire du BIT, et directeur d'un programme de recherche sur la répartition du revenu et l'emploi, se joignent à lui pour assurer le succès de cette publication.

Il s'agit ici principalement de la répartition du revenu entre les groupes d'individus. Les théories du développement et celles de l'emploi dans le tiers monde sont moins approfondies. Plus précisément encore, l'ouvrage apparaît comme une tentative pleinement réussie de vérifier la «Courbe de Kuznets» dans sa forme de U renversé et d'en fournir une explication scientifique. Après quoi les nombreuses méthodes pratiquées ou préconisées dans le but de réduire l'inégalité sont passées en revue et analysées, avec un louable effort de mettre en évidence leurs avantages, mais aussi les dangers qu'elles présentent. Ce chapitre est du plus haut intérêt.

On sait que c'est en 1954 que Simon Kuznets avance l'hypothèse qu'en toute société l'inégalité des revenus tend à augmenter lors des premières étapes de la croissance économique, pour se stabiliser ensuite et décliner au cours des phases ultérieures du développement. Une telle relation entre l'inégalité des revenus et la croissance s'est jusqu'ici confirmée dans l'ensemble. Il reste à en connaître les causes, longuement analysées dans ces pages. Les très fortes disparités entre les revenus ne sont plus aujourd'hui considérées comme une fatalité tenant à l'ordre naturel des choses, comme on le supposait jadis. Rejetant tout déterminisme historique, les auteurs ne veulent voir dans cette «Courbe de Kuznets», devenue classique, qu'une tendance générale et non une loi stricte. D'un pays à l'autre, le phénomène présente d'ailleurs des différences souvent sensibles. Sur la base de recherches effectuées dans plusieurs pays du tiers monde, les auteurs déduisent de leurs observations que la valeur prédictive de la «Courbe de Kuznets» est pour le moins contestable. Les bases statistiques dont on dispose sont parfois fragiles, s'agissant du tiers monde, et cela indépendamment des pièges que de toute manière réserve l'interprétation des chiffres et des indices obtenus.

---

[1] Jacques Lecaillon, Felix Paukert, Christian Morrisson, Dimitri Germidis: *Répartition du revenu et développement économique. Un essai de synthèse;* Bureau International du Travail, Genève, 1983 (208 p.).

Rien ne confirme qu'en soi un taux de croissance économique élevé soit générateur d'inégalité. Rien non plus ne permet de dire que là où les cultures vivrières ont en partie cédé la place aux cultures commerciales, l'inégalité s'accroît. Au contraire, le revenu du paysan dans ce second cas est supérieur à celui du manœuvre citadin, alors qu'il demeure inférieur dans l'agriculture de subsistance. Reste à expliquer l'ouverture plus grande de l'éventail des revenus dans la première phase du développement et son resserrement dans la suite. Avant le décollage, l'égalité des revenus à un niveau extrêmement bas est souvent la règle. Au moment où prend naissance un secteur industriel ou commercial moderne, les rémunérations accordées s'élèvent nécessairement alors que dans les campagnes rien n'est encore modifié. Donc, les disparités de revenus s'accentuent. Au fur et à mesure que la mutation prend de l'ampleur, l'exode rural se ralentit et surtout le revenu agricole commence d'augmenter car la population des campagnes, moins nombreuse, produit autant que précédemment, ou même davantage sous l'effet du progrès technique. Le chômage déguisé diminue. L'éventail des revenus entre les deux zones, rurale et urbaine, se rétrécit. Selon Cromwell, le point de renversement de la courbe d'inégalité se situe au moment où le secteur moderne emploie 40% de la force de travail du pays.

Néanmoins, les inégalités demeureront sensibles partout où l'inélasticité de la demande de main-d'œuvre qualifiée crée des goulots d'étranglement. Si les progrès de productivité étaient réalisés au même moment, dans l'ensemble des secteurs et avec une intensité égale, les disparités de revenus ne s'accentueraient pas. Cette hypothèse n'est pas moins parfaitement irréaliste. Enfin, les statistiques sur le revenu monétaire devraient, bien sûr, tenir compte de l'autoconsommation dans les campagnes. Négliger ce facteur serait s'exposer à dégager les inégalités de revenus nettement plus marquées que dans la réalité.

Tout bien pesé, il est très préférable de multiplier les emplois productifs, donc les sources de gain, plutôt que de rechercher à tout prix une égalité des revenus qui, artificiellement obtenue, aurait comme effet de réduire l'épargne, l'investissement, la croissance et finalement l'emploi. L'engagement par l'Etat de fonctionnaires en surnombre, afin de réduire le chômage dans un premier temps et de procéder à une redistribution des revenus, augmente en fin de compte le nombre des sans-travail et abaisse le revenu national. Car, constatent les auteurs dans cette étude aussi dense que solidement documentée et pensée, «il existe une relation inverse entre l'efficacité économique et l'égalité des revenus». C'est exactement ce qu'Alfred Sauvy, dans ses travaux, n'a jamais cessé de souligner.

François Schaller

Créer des emplois au niveau local[1]

En 1984, l'OCDE publiait une étude intitulée «Entreprises d'intérêt collectif et création d'emplois», dont il a d'ailleurs été rendu compte ici même (n° 4, décembre 1984). Il y était surtout question des EIC, c'est-à-dire des entreprises d'intérêt collectif. A présent, le Secrétariat de l'OCDE concentre son attention sur les ILE, initiatives locales pour la création d'emplois. Ces deux ouvrages sont étroitement apparentés, aussi bien par le sujet que par la manière de l'aborder et l'esprit dans lequel on juge des mérites de ces EIC et ILE qui sont très proches les unes des autres.

L'étude se compose de trois parties. La première, plutôt théorique, nous entretient du rôle économique et social des initiatives locales de création d'emplois. La deuxième, plus courte et essentiellement descriptive, illustre la théorie par l'examen de cinq cas, un en Irlande, en Italie et en Allemagne fédérale et deux en France, dont celui de la très fameuse «Affaire LIP», à Besençon. Quant à la dernière partie, qui comprend quarante pages, elle consiste en une abondante bibliographie annotée des principales sources de références sur le sujet dans les différents pays.

Créer des emplois, tel est évidemment le souci majeur des gouvernements et des économistes à notre époque où le chômage est de loin le passif le plus lourd de la majorité des Etats. «La réponse à long terme la plus pertinente au problème du chômage réside dans la création d'emplois permanents; celle-ci implique le développement de l'activité entrepreneuriale et la création d'entreprises.» D'autre part, et contrairement aux années soixante et septante, la foi dans l'Etat protecteur s'affaiblit, ce qui veut dire que la confiance dans l'initiative privée se renforce. Le monde des affaires est de nouveau considéré comme un partenaire digne d'intérêt. Sur le plan théorique, on tourne de plus en plus son regard vers des actions orientées du côté de l'offre et non plus de la demande. Il faut aider et soutenir la création et le développement de nouvelles cellules, principalement de petites et moyennes entreprises. Ceci d'autant plus que la politique des «pôles de développement industriel» pratiquée au cours des années soixante (et chers au professeur François Perroux) a fait faillite. «Actuellement, ces pôles sont des pôles de crise composés de sans-emploi.» Voilà qui constitue une entrée en matière bienvenue, même si semblables considérations sont aujourd'hui quelque peu banales.

Le lecteur est donc impatient d'entrer dans le vif du sujet et de connaître la manière la plus sûre et la plus heureuse de résorber les quelques dizaines de millions de chômeurs que compte l'OCDE, en créant des entreprises et des emplois durables au niveau local. Il risque cependant d'être déçu. En effet, il est plus facile d'imaginer de nouvelles expressions bien vite abrégées par un sigle mystérieux que de formuler une nouvelle théorie keynésienne. Que sont finalement les ILE? De minuscules cellules «à mi-chemin entre un organisme philanthropique et une entreprise», nous dit-on. Et qui sont les collaborateurs? Des marginaux. Ceux-ci sont décrits comme des individus, jeunes ou d'âge mûr, plus ou moins en rupture avec le système. Ils ne souhaitent pas travailler dans une structure économique hiérarchisée de type traditionnel, car leurs choix politiques et culturels ne s'accordent pas avec ceux de l'économie

[1] Secrétariat de l'OCDE: *Créer des emplois au niveau local;* OCDE, Paris, 1985 (114 p.).

dominante. Jeunes défavorisés, parents seuls ou handicapés éprouvant de longue date des difficultés d'assimilation au sein de la société en général, nombreux sont en outre ceux qui sont menacés par l'alcool ou la drogue. Le but de l'opération est de les faire passer du statut d'assisté à celui de travailleur salarié. Fort bien, mais dans ces conditions, une aide financière de l'extérieur aux ILE permettra seule à l'entreprise de survivre. C'est encore de l'assistance.

Les exemples donnés ne sont guère de nature à nous enthousiasmer. Passons sur le cas LIP, bien connu de chacun. L'entreprise allemande dont il est question occupe finalement vingt personnes à Essen. Quant à l'exemple italien, il a un caractère idéologique très marqué. Il est dit que si «dans les grandes entreprises le capital gouverne le travail, dans les entreprises coopératives et autogérées, c'est le contraire»; encore faudrait-il que celles-ci prouvent leur capacité de survivre sans les secours du système capitaliste. Peut-être est-il excellent de permettre à des assistés d'assurer une production de biens ou de services, si modeste soit-elle; ils parviennent ainsi à reprendre confiance en eux-mêmes et la charge supportée par la collectivité est allégée l'autant. Toutefois, nous persistons à penser que le chômage en 1986 soulève un problème économique qui ne se ramène pas exclusivement ni même principalement aux dimensions de la réinsertion sociale de marginaux.

François Schaller